

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission 21-avr.-2005 Date de révision 07-févr.-2023 Version 1.9

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 2305442

Nom du produit Solution Étalon de calcium, Ca = 10,0 mg/L

Masse molaire Aucune donnée disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Analyse de l'eau. Solution standard.

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

HACH LANGE FRANCE S.A.S. 8, mail Barthélémy Thimonnier F-77185 Lognes Tél. +33 (0) 169 67 34 96 info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA Venecoweg 19 B-9810 Nazareth Tél. +32 (0)15 42 35 00 info-benelux@hach.com

HACH LANGE Rorschacherstrasse 30 a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)848 55 66 99 info-ch@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

F: ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

B: Chemtrec +32 2 808 32 37 CH: Tox Info Suisse Tel. 145 / 24 h

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

FR / EGHS Page 1/18

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	CAS No. EC No.		Classification selon le règlement (CE)	Limite de concentration	Facteur M	Facteur M
	Index No.	massique	nº 1272/2008 [CLP]			(long terme)
Chlorure de calcium	10043-52-4	<0.01%	Tox. Aiguë 4 - H302	-	-	-
	233-140-8		Irritation des Yeux 2 -			
	017-013-00-2		H319			

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

<u>Estimation de la toxicité aiguë</u> Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4
			heures - poussières/brouill ard - mg/L	heures - vapeurs - mg/L	heures - gaz - ppm
Chlorure de calcium 10043-52-4	1000 mg/kg	> 5000 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé
Aldéhyde formique 50-00-0	100 mg/kg	270 mg/kg	0.578 mg/L	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

FR / EGHS Page 2/18

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si les Contact oculaire

symptômes persistent, consulter un médecin.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation Contact avec la peau

cutanée persiste, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Consulter un médecin si nécessaire.

de premiers secours

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les veux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de

Version 1.9

répandre la contamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant. Le produit lui-même ne brûle pas.

Aucune information disponible. Moyens d'extinction inappropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et

chimique toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

et précautions pour les pompiers de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés Informations supplémentaires

conformément aux réglementations locales.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus

FR / EGHS Page 3/18

l'environnement d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible,

comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriquesVoir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et

après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Solution standard. Réactif analytique.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositionCe produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	Union européenne	France	Suisse
Aldéhyde formique	+	TWA: 0.5 ppm	S+
50-00-0	TWA: 0.37 mg/m ³	TWA: 0.3 ppm	TWA: 0.3 ppm
	TWA: 0.3 ppm	TWA: 0.37 mg/m ³	TWA: 0.37 mg/m ³
	*	TWA: 0.62 mg/m ³	STEL: 0.6 ppm
	STEL: 0.74 mg/m ³	STEL: 0.6 ppm	STEL: 0.74 mg/m ³
	STEL: 0.6 ppm	STEL: 0.74 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

FR / EGHS Page 4/18

Version 1.9

(PNEC)

Informations supplémentaires Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation

d'un équipement de protection personelle. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse

sur le lieu de travail spécifiquement considéré.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les zones

exposées de la peau. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et

au standard EN 374-1:2016 qui en dérive.

Protection de la peau et du corps Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Protection respiratoire Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter

tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et

après le travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Couleur incolore Odeur Inodore

ou

transparent

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Masse molaire Aucune donnée disponible

pH 4.0 @ 20 °C

Melting point / freezing point $\sim 0 \, ^{\circ}\text{C} \, / \, 32 \, ^{\circ}\text{F}$

Point d'ébullition initial et intervalle ~ 100 °C / 212 °F

d'ébullition

Taux d'évaporation 1 (eau = 1)

Pression de vapeur 24.002 mm Hg / 3.2 kPa à 25 °C / 77 °F

FR / EGHS Page 5/18

Densité de vapeur relative 0.62

Densité 0.99

Coefficient de partage Sans objet

Sol Organique du Carbone-Eau Coefficient de Sans objet

Partage

Température d'auto-inflammabilitéAucune donnée disponibleTempérature de décompositionAucune donnée disponible

Viscosité dynamique ~ 1 cP (mPa s) à 20 °C / 68 °F

Viscosité cinématique ~ 1.01 cSt (mm²/s) à 20 °C / 68 °F

Densité relative 0.99 g/mL @ 20 °C

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

Classement de la solubilité de l'eau	<u>Hydrosolubilité</u>	Hydrosolubilité Température
Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F

Solubilité dans d'autres solvants

	Nom chimique_	classification de solubilité	<u>Solubilité</u>	Solubilité Température
Γ	Acide	Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F
	Éthanol	Soluble	Aucune donnée disponible	25 °C / 77 °F
Γ	Méthanol	Soluble	Aucune donnée disponible	25 °C / 77 °F

Corrosivité du Metal

Taux de Corrosion de L'acierAucune donnée disponibleTaux de Corrosion de L'aluminiumAucune donnée disponible

Propriétés explosives

Limite supérieure d'explosivité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité Aucune donnée disponible

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair Aucune donnée disponible

Inflammabilité

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Aucune donnée disponible.

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

FR / EGHS Page 6/18

Version 1.9

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits dangereux résultant de la Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

décomposition

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	Rat	1000 mg/kg	Aucun n'a été	Aucun n'a été signalé	LOLI
	DL50		signalé		
Aldéhyde formique	Rat	100 mg/kg	Aucun n'a été	Aucun n'a été signalé	GESTIS
	DL ₅₀		signalé		

Voie cutanée d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	DL ₅₀	> 5000 mg/kg	Aucun n'a été	Aucun n'a été signalé	LOLI
	Lapin		signalé		
Aldéhyde formique	Lapin	270 mg/kg	Aucun n'a été	Aucun n'a été signalé	GESTIS
	DL ₅₀		signalé	_	

Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

FR / EGHS Page 7/18

Version 1.9

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rat CL ₅₀	0.578 mg/L	4 heures	Aucun n'a été signalé	LOLI

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

L'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

Toxicité aiguë inconnue

0.01% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

	Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition		Principales références de la littérature et sources de données
L	Aldéhyde formique	Test de Draize	Humain	0.150 mg	72 heures	Corrosif pour la peau	RTECS
	Méthanol	OECD Test 439: In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (Rhe) Test Method	-1	Aucun n'a été signalé	20 heures	Non corrosif ou irritant pour la peau	ECHA

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	Expérience humaine existante	Humain	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	irritant pour les yeux	ChemADVISOR
Aldéhyde formique	Rincer test	Humain	1 ppm	6 minutes	Corrosif pour les yeux	RTECS
Méthanol	OECD Test 439: In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (Rhe) Test Method		0.05 mL	24 heures	Non corrosif ou irritant pour les yeux	ECHA

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

FR / EGHS Page 8/18

Sensibilisation cutanée Voie d'exposition:

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Résultats	Principales références de la
				littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Patch test	Humain	Confirmé pour être sensibilisateur de	ERMA
·			la peau	
Méthanol	OCDE, essai n°	Cobaye	Aucune réaction de sensibilisation n'a	ECHA
	406 :		étée observée.	
	Sensibilisation			
	cutanée			

Sensibilisation des voies respiratoires Voie d'exposition:

	Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
	Aldéhyde formique	IgE spécifique test	Cobaye	Confirmé pour être sensibilisateur	CICAD
-		réponse		respiratoire	
-		immunitaire			

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Humain LD∟₀	70 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Gastrointestinal Rein, Uretère, ou vessie Foie Autres changements estomac ulcérée Autres changements	RTECS
Méthanol	Humain LD∟₀	143 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Poumons, Thorax ou Respiration Dyspnée	RTECS

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

	Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Г	Méthanol	Humain	300 mg/L	Aucun n'a été	Poumons, Thorax ou	RTECS
		TCLo		signalé	Respiration	
					Autres changements	

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

FR / EGHS Page 9/18

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	Rat TD∟₀	2016 mg/kg	30 jours	Sang Cerveau et Coverings Les enregistrements de domaines spécifiques de la CNS cardiaque diminution de la fréquence du pouls avec la chute de la pression artérielle	RTECS
Méthanol	Singe	2340 mg/kg	3 jours	Aucun n'a été signalé	ECHA

Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	Mammifère - non spécifié TCLo	0.043 mg/L	119 jours	Biochemical Inhibition enzymatique, induction ou modification des niveaux de sang ou de tissus (catalases) Sang Changements dans la composition de sérum (par exemple TP, bilirubine, cholestérol)	RTECS

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Humain TC∟₀	0.017 mg/L	0.5 jours	Eye Poumons, Thorax ou Respiration larmoiement Autres changements	RTECS

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne
Aldéhyde formique	Muta. 2

Mélange invitro **Data**

Aucune donnée disponible.

Substance invitro Data

Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Tester	Cellule Souche	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	analyse cytogénétique	ascites de rat tumeur	3500 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS
Méthanol	Inhibition de l'ADN	lymphocyte humain	300 mmol/L	Aucun n'a été signalé	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS

FR / EGHS Page 10/18

Mélange invivo **Data** Aucune donnée disponible.

Substance invivo **Data** Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Tester	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Méthanol	dommages à l'ADN	Rat	0.405 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Tester	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Test du micronoyau	Humain	.000985 mg/L	8.5 années	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne
Aldéhyde formique	Carc. 1B

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	Rat	112000 mg/kg	20 semaines	Endocrine Les tumeurs de la thyroïde	RTECS

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rat	15 mg/L	78 semaines	olfaction tumeurs	RTECS

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

Nom chimique Type de Dose Durée Effets toxicologiques Principales références de la résultat final rapportée d'exposition littérature et sources de
--

FR / EGHS Page 11/18

					données
Méthanol	Rat	4118 mg/kg	10 jours	b sur l'embryon ou le foetus	RTECS
	TDLo			Malformations spécifiques	
				du développement	
				Oreille	
				Œil	
				Fœtotoxicité (mort exceptée par	
				exemple un retard de croissance	
				du fœtus)	
				Appareil urogénital	

Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Méthanol	Rat	0.0026 mg/L	22 jours	b sur l'embryon ou le foetus	RTECS
	TCLo			Fœtotoxicité (mort exceptée par	
				exemple un retard de croissance	
				du fœtus)	

Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rat TC∟₀	40 mg/L		b sur l'embryon ou le foetus Fœtotoxicité (mort exceptée par exemple un retard de croissance du fœtus)	

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices Aucune information disponible.

endocriniennes

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0.01 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

<u>Mélange</u>

Toxicité aquatique aiguë: Aucune donnée disponible.

Toxicité aquatique chronique: Aucune donnée disponible.

Substance

FR / EGHS Page 12/18

Toxicité aquatique aiguë:

Les données de test présentées ci-dessous.

Poisson:

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèce	Type de résultat final	Dose rapportée	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	96 heures	Pimephales promelas	CL ₅₀	4630 mg/L	PEEN
Aldéhyde formique	96 heures	Morone saxatilis	CL ₅₀	6.7 mg/L	PEEN

Crustacés:

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèce	Type de résultat final	Dose rapportée	Principales références de la littérature et sources de données
Chlorure de calcium	48 Heures	Daphnia magna	CE ₅₀	1062 mg/L	PEEN
Aldéhyde formique	48 Heures	Daphnia pulex	CE ₅₀	5.8 mg/L	PEEN

Algues:

	Nom chimique	Durée d'exposition	Espèce	Type de résultat final	Dose rapportée	Principales références de la littérature et sources de données
С	hlorure de calcium	72 Heures	Selenastrum capricornutum	CE ₅₀	2900 mg/L	PEEN

Toxicité aquatique chronique: Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Mélange Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Mélange: Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Sans objet

12.4. Mobilité dans le sol

Sol Organique du Carbone-Eau Coefficient de Partage

Sans objet

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Chlorure de calcium	La substance n'est pas PBT/vPvB
Aldéhyde formique	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens:

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

FR / EGHS Page 13/18

Date de révision 07-févr.-2023

Ozone: Sans objet

Potentiel d'appauvrissement de la

Aucune information disponible

couche d'ozone (PACO):

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

Version 1.9

aux réglementations environnementales.

Waste disposal number of waste from residues/unused products

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et 160506

> produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.

Waste disposal number of used product

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et 160506

> produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales. Emballages contaminés

Autres informations Ne pas réutiliser les récipients vides.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Voir la section 6-8 pour plus d'informations

14.7. Transport en vrac Sans objet

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à

Voir la section 6-8 pour plus d'informations

prendre par l'utilisateur

IATA Non réglementé 14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

FR / EGHS Page 14/18 ____

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à Voir la section 6-8 pour plus d'informations

prendre par l'utilisateur

Informations supplémentaires

Il y a une possibilité que ce produit pourrait être contenu dans un ensemble de réactifs ou un kit composé de différentes matières dangereuses compatibles. Si l'article est pas dans un ensemble réactif ou kit, la classification donnée ci-dessus est applic Si l'article fait partie d'une trousse de réactifs de la classification changerait à ce qui suit:

UN3316 Trousse chimique, classe de danger 9, groupe d'emballage II ou III.

Si l'article est non réglementé, la classification ne s'applique pas.

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
Chlorure de calcium - 10043-52-4	75.	
Aldéhyde formique - 50-00-0	72.	
	28.	
	75.	

Polluants organiques persistants Sans objet

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

· Non contrôlé

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximales (tonnes)
Aldéhyde formique - 50-00-0	5	50

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Aldéhyde formique	RG 43	-
50-00-0	RG 84	
	RG 5,RG 14,RG 15,RG	
	15bis,RG 20bis	

FR / EGHS Page 15/18

Date d'émission 21-avr.-2005 Version 1.9

RG 2,RG 9,RG 14,RG	
20,RG 34,RG 65	

Inventaires internationaux

Est conforme **EINECS/ELINCS** Est conforme **TSCA DSL/NDSL** Est conforme Est conforme **ENCS** Est conforme **IECSC** Est conforme **KECL - Existing substances** Est conforme **PICCS** AICS (Australie) Est conforme

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour les substances de ce Rapport sur la sécurité chimique

mélange.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 21-avr.-2005 07-févr.-2023 Date de révision Remarque sur la révision Nouvelle FDS.

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

Désignation de danger

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies ADN

de navigation intérieure

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ATE Estimation de la toxicité aiguë CAS Chemical Abstracts Service Number

Plafond Valeur limite maximale

à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges CLP

[règlement (CE) No. 1272/2008]

Dose dérivée sans effet (DNEL DNEL

European Community CE

ECHA (The European Chemicals Agency) **ECHA**

CE50 Effective Concentration to 50% of a test population

FFC European Economic Community

European Standard ΕN

FR / EGHS Page 16 / 18

IMDG Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

IATA Association internationale du transport aérien (IATA)

IATA-DGR Association internationale du transport aérien - Règlement sur les marchandises

dangereuses

OACI Organisation de l'aviation civile internationale

ICAO-TI Organisation de l'aviation civile internationale - Instructions techniques

IUCLID IUCLID (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques)

GHS Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

DMENO Dose minimale avec effet nocif observé

LOAEC Concentration minimale avec effet nocif observé

CL50 Concentration létale 50%

DL50 Dose létale 50%

LOLI (Liste des listes - Une base de données internationale des produits chimiques de la

réglementation)

MAK Concentration Maximum estimée Allemange (Maximale Arbeitsplatz-Konzentration)

NOAEL DSENO (Dose sans effet nocif observé)
CSENO Concentration sans effet toxique observé

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du

travail des États-Unis)

PEC Predicted Effect Concentration

PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Regulation (EC) No.

1907/2006])

RID Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin

de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

RTECS RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

SKN* Désignation « Peau »
SKN+ Sensibilisation cutanée

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
STOT Toxicité spécifique pour certains organes cibles

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

SVHC Substances of Very High Concern

TLV Valeur Limite d'Exposition

TRGS Technical rules for hazardous substances, Germany

TSCA Substances Toxiques de contrôle

UN United Nations

vPvB very persistent and very bioaccumulative

VOC Composés organiques volatils

AwSV Réglementation administrative des substances polluantes dans l'eau, Allemagne

Principales références de la littérature et sources de données

Voir Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Méthode de classification

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul

FR / EGHS Page 17/18

Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseil en matière de formation

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Limitations relatives à l'utilisation

Pour une Utilisation en Laboratoire.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité

FR / EGHS Page 18/18